

## **GRANBY PRÉSENTE SON PLAN D'ACTION POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES 2023-2030**

---

**Granby, le 10 juin 2024.** — La Ville de Granby a présenté son plan d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui couvre la période allant de 2023 à 2030.

Les actions du plan s'articulent autour de deux objectifs concrets :

- La réduction de 40 % des émissions de GES pour les activités municipales d'ici 2030.
- La réduction de 35 % des émissions de GES pour les activités communautaires d'ici 2030.

Ces objectifs ont été élaborés à la suite de l'étude réalisée par la firme externe Groupe Conseil Carbone inc. Cette étude montre que la Ville et sa population produisaient pour l'année 2019 l'équivalent de 411 978 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 6 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne, comparativement à la moyenne québécoise de 9,9 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne (selon le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs).

« Le conseil municipal fait de la protection de l'environnement une priorité. Le contexte actuel de la lutte contre les changements climatiques nous demande d'agir concrètement. C'est pour cette raison que nous plaçons la stratégie de réduction des émissions de GES au cœur de notre action, en l'intégrant à toutes nos activités, afin d'assurer le bien-être de la communauté », a affirmé la mairesse de Granby, Mme Julie Bourdon.

### **Réduction de 40 % des émissions de GES pour les activités municipales**

Pour atteindre son premier objectif, la Ville présente plusieurs actions visant à réduire les émissions générées par les véhicules du parc automobile municipal (50 % des émissions de GES) ainsi que par les bâtiments et les installations (36 % des émissions de GES).

Ces actions comprennent entre autres le remplacement du gaz naturel par le biogaz et l'électricité dans les bâtiments municipaux, l'électrification partielle des véhicules municipaux légers, ainsi que le remplacement progressif des véhicules jugés moins écoénergétiques.

## **Réduction de 35 % des émissions de GES pour les activités communautaires**

L'atteinte du deuxième objectif du plan d'action sera possible grâce à la collaboration de la collectivité, c'est-à-dire l'ensemble des citoyennes et citoyens. La Ville met en avant des actions qui ciblent 62 % des émissions de GES attribuées au transport, et 15 % relevant des industries.

Les actions liées à cet objectif consisteront notamment en la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation à la marche au ralenti et en l'utilisation accrue du covoiturage et du transport actif. De plus, un projet pilote de location ou de prêt de vélos électriques sera mis sur pied. Une subvention pour l'achat d'un arbre sera aussi offerte à la population.

« Je suis fière de ce plan d'action ambitieux, mais réaliste. Les actions qui y sont présentées sont concrètes et sauront répondre aux attentes locales. Je suis convaincue que nous pourrons atteindre nos objectifs en agissant ensemble », a indiqué Mme Catherine Baudin, conseillère municipale responsable du développement durable et de l'adaptation aux changements climatiques.

### **Plan d'action 2013-2017**

Rappelons que le premier plan d'action de réduction des émissions de GES couvrait la période de 2013 à 2017. Les objectifs de réduction d'émissions de GES de 2,7 % en ce qui a trait aux activités municipales et de 0,3 % en ce qui concerne les émissions liées aux activités communautaires ont été atteints en 2017, notamment grâce à la valorisation de l'ensemble des boues d'épuration, à l'acquisition de véhicules hybrides ou électriques ainsi qu'à la conversion du système d'éclairage public et de signalisation à la technologie DEL.

### **Coût de réalisation**

Les coûts de réalisation du nouveau plan d'action sont estimés à 17 M\$. La Ville de Granby mandate donc le Groupe Conseil Carbone inc. pour rechercher des subventions existantes ou futures qui pourraient permettre à Granby d'atteindre plus rapidement ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES.

– 30 –

Source : Marc Antoine Morin  
Division des communications  
450 775-5549